



L'École du Chat
d'Evreux

L'ÉCOLE DU CHAT D'EVREUX

✉ BP 455 - 27000 EVREUX



07.86.29.75.00

Association d'intérêt général à but non lucratif

Site internet : www.ecolechatevreux.org

Courriel : contact@ecolechatevreux.org

Facebook : l'école du chat d'Evreux 2021

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 18 MARS 2023

Salle Jules Janin, 6 Bld Jules Janin - 27000 EVREUX

Présentes: 36 personnes

Mesdames: Aldeguer Aurélia, Augnet Corinne, Augnet Françoise, Belezy Virginie, Bodard Mauricette, Bosquet Monique, Bouteloup Nelly, Brière Yvette, Brunaut Laurence, Cousin Henriette, David Marie-Line, Desanglois Isabelle, Doucerain Ginette, Girardon Alice, Herbert Maryvonne, Grelle Claire, Jouan Annick, Kuntz Joëlle, Leboulenger Agnès, Lecavelier Christine, Lemaître Danièle, Le Moigne Mylène, Mallet Francine, Merer Liliane, Penhoat Catherine, Porchy Corinne, Poslednik Anne-Marie, Poulet Juliette, Quéval Stéphanie, Renoult Éliane, Riochet Sylvaine, Roulland Françoise, Vaultier Annick, Ventura Karine.

Messieurs: Cretaine Christian, Mahé Jacques.

Ont donné valablement pouvoir 24 personnes :

Mesdames Argente Patricia, Blondel Colette, Boissière Danièle, Bouchelaghem Yamina, Demoëte Michèle, Detrie-Marty Manuella, Donnet Nathalye, Hanon Patricia, Jeanne Gaëlle, Lecacher Chantal, Le Chanu Françoise, Mahé Leslie, Morisse Claudine, Picard Sandra, Salacrou Thérèse, Seille Sylvie, Sasiela Colette, Taaroa Monique, Valero Christine, Venard Fabienne.

Messieurs : Cristobal Jean-Michel, Lambilliotte Denis, Pamphile Louis, Rigaux Alain.

Ont donné des pouvoirs non valides 5 personnes:

- Pouvoir attribué au-delà du 3^{ème} à la Présidente : Capel Magali, Fréchard Josiane, Roussel Denise.
- Pouvoir non signé : Mahé Laëtitia.
- Pouvoir attribué par un adhérent n'ayant pas encore renouvelé son adhésion au jour de l'assemblée générale : Jegouzo Nolwenn.

Composition du bureau:

Éliane Renoult Présidente

Liliane Merer Trésorière

Sylvaine Riochet Secrétaire

Laurence Brunaut Secrétaire Adjointe

Yvette Brière, Alice Girardon, Agnès Leboulenger, Monique Taaroa membres

Composition du Conseil d'administration:

Les membres du bureau précité et Monique Bosquet, Catherine Penhoat, Juliette Poulet.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2022 ;
- Rapport d'activité de l'année 2022 ;
- Rapport moral de La Présidente ;
- Élection d'un nouveau membre au Conseil d'administration ;
- Montant de l'adhésion 2024 ;
- Questions diverses.

La Présidente ouvre la séance à 14h50. Elle remercie les membres présents et commente le diaporama très complet conçu comme tous les ans par la Trésorière, avec cette année en fond d'écran des dessins réalisés à partir de photos par Leïla AFKIRI, bénévole; vous pouvez faire appel au talent de Leïla si vous souhaitez offrir un dessin de votre animal préféré, ou un portrait.



1°) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2022

Compte rendu de l'Assemblée Générale mis en ligne sur le site de l'association et envoi papier sur demande.

2°) Rapport d'activité : bilan financier et activités

Bilan financier : le résultat de l'année s'élève à + 6692,13 €.

Les charges

Détails charges		POSTES	2022/2021	2022	2021
	Honoraires vétérinaires		-16.701,73	56.380,23	73.081,96
	Association		-22,853%		
	Honoraires Dispensaires		+1.695,66	11.530,27	9.834,61
			+17,24%		
TOTAL Honoraires			-15.006,07	67.910,50	82.916,57
			-18,098%		
Fonctionnement			-4317,05	23.754,95	28.072,01
			-15,378%		
dont					
Achat/marchand.			-3.323,95	18.310,38	21.634,34
Autres charges			-993,09	5.444,58	6.437,67
TOTAL CHARGES			-19.323,13	91.665,45	110.988,58
			-17,41%		

Les ressources

Produits en €		22/21	2022	2021	Détails produits
Prestations-dont	0,12%	-65,81	30.956,48	31.022,24	
Service pension		+150,00	150,00	0,00	
Rembt/dispensaire	+10,306%	+775,15	8.295,77	7.520,62	
Part/frais/Adoption	-4,21%	-990,96	22.510,65	23.501,62	
Ventes marchandises-dont	-0,793%	-152,32	19.064,70	19.217,02	
* Achetées dont					
croquettes/litières	-6,062%	-726,55	12.710,00	11.983,45	
calendriers/autres	-9,909%	-586,00	3.651,90	4.237,90	
* Données	-9,776%	-292,87	2.702,80	2.995,67	
Subventions	-54,255%	-5.515,00	4.650,00	10.165,00	
Dons particuliers	-35,584%	-12.147,01	21.979,17	34.126,18	
Dons entreprises directs	+4,274%	+135,85	3.314,23	3.178,38	
Dons fondations indir.	+26,208%	+2.658,29	12.801,93	10.143,04	
Manifestations	-25,860%	-765,27	2.194,00	2.959,27	
Cotisations	+5,738%	+175,00	3.225,00	3.050,00	
Autres produits	-14,389%	-29,03	172,72	201,75	
TOTAL PRODUITS	-13,768%	-15705,58	98.357,58	114.062,88	

- Les charges ont diminué sur le plan des vétérinaires de l'association car moins de stérilisations de chats, 300 en 2022 pour 318 en 2021, moins de chats accueillis et mis à l'adoption, 40 de moins qu'en 2021, donc moins de frais vétérinaires moins d'hospitalisations. En revanche elles ont augmenté pour les honoraires dispensaires pour la raison inverse : 78 chats traités en 2022 contre 41 en 2021. Les charges de fonctionnement ont diminué : moins d'achats de marchandises, moins d'autres charges. S'agissant des produits leur montant global est en diminution : 98.357,58 € contre 114.062,88 € en 2021, avec de fortes disparités selon leur nature. Ainsi le montant global des subventions a chuté de 54,255 % car en 2021 nous avons bénéficié de 5765 € dans le cadre du dispositif France Relance, alors que le montant des subventions reçues des communes du Vieil Evreux, Guichainville, Martot et Gravigny est constant ; Criquebeuf a diminué le sien : 350 € contre 600 € en 2021€. La ville d'Evreux nous a alloué 3.000 € contre 2.500 € en 2021 et 3.500 € en 2019 & 2020.

La subvention de la Ville d'Evreux (3.000€) ne représente que 7,14% du total des frais vétérinaires engagés pour les chats d'Evreux (42.013,84 €), et 20,24% des frais uniquement de stérilisations identifications des chats d'Evreux (14.820,64 €).

Les dons des particuliers ont baissé, ceux des entreprises et les dons indirects des fondations sont constants.

Concernant les chats hors dispensaire : ont été stérilisés 167 chats errants sur Évreux , 20 sur l'agglomération, 35 sur le département hors agglomération d'Evreux, et 2 hors département, soit un total de 222 chats.

L'association a suivi sanitaire et alimentairement 138 chats libres dont 96 installés sur Evreux, 11 sur l'agglomération et 31 hors agglomération sur le département.

168 chats dont 82 chatons ont été accueillis en famille d'accueil (contre 208 en 2021)

9 sont toujours en famille d'accueil définitive.

166 chats dont 81 chatons ont été adoptés (contre 176 chats dont 108 chatons en 2021).

Il reste 24 chats à l'adoption au 31/12/2022 (contre 33 au 31/12/2021).

Activités

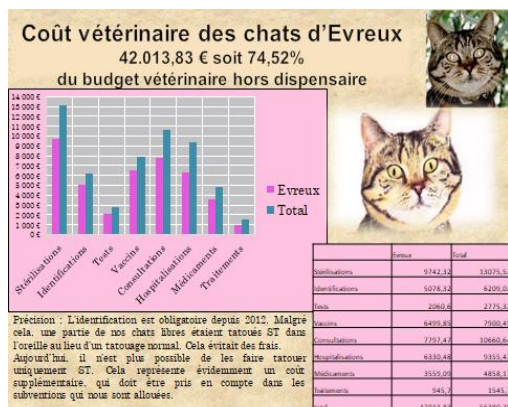
Nous avons fait réaliser les actes suivants :

	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
	Stérilisation			Dont Ovariectomie			Dont Castration		
EVREUX	173	196	188	100	107	94	73	89	94
AGGLO HORS EVREUX	36	57	36	21	33	18	15	24	18
DEPARTEMENT HORS AGG.	59	65	73	36	29	47	23	36	26
HORS DEPARTEMENT	4	0	3	3	0	1	1	0	2
TOTAL	272	318	300	160	169	160	112	149	140

Les chats Stérilisations Identifications Par lieu dispensaire compris

	2020	2021	2022	2020	2021	2022
	Identification			Jours d'hospitalisation		
EVREUX	147	213	169	199	203	162
AGGLO HORS EVREUX	23	23	30	27	5	8
DEPARTEMENT HORS AGG.	34	23	45	21	24,5	16
HORS DEPARTEMENT	2	0	3	0	0	0
TOTAL	206	259	247	297	232,5	186

Nous insistons sur le coût vétérinaire des chats d'Evreux : 42.013, 83 € soit 74,52 % du budget vétérinaire hors dispensaire.



La prise en charge est possible grâce aux bénévoles, parrains/marraines, donateurs, adoptants :

Les personnes 2022

Année/ Personnes	2019	2020	2021	2022
Adhérents	154	142	122	129
Donateurs	171	234	267	158
Bénévoles	94	73	97	95
Dont FA	44	39	46	47
Marraines	22	11	6	11
Adoptants	165	164	173	162
Personnes aidées	130	106	101	67 dont 46 NI



Des photos mettent à l'honneur une partie de nos bénévoles de l'ombre qui trappent, nourrissent, collectent, accueillent, construisent, vendent, cousent...

- Décision prise par les membres du bureau fin 2022 d'augmenter de 5 € la participation aux frais vétérinaires pour l'adoption d'un chat sans spécificité. L'adoption passe donc en 2023 à 175 € pour une femelle et 145 € pour un mâle.
- Même augmentation pour les actes de stérilisation/identification pour les non imposables qui passent de 75 € à 80 € pour une femelle et de 45 € à 50 € pour un mâle.
- Sites de chats libres : 138 chats dont 42 hors Évreux : 11 à St-Sébastien-de-Morsent, 3 à Louviers, 6 à Le Cormier (mais plus qu'1 en 2023), 22 sur les sites de Martot ; et 96 sur Évreux: 17 à Parker ; 1 à Pannette, 18 en centre-ville, 9 à St-Michel, 27 à Nétreville, 3 rue St Thomas (mais plus qu'1 en 2023), 3 à Navarre et 18 à La Madeleine.
- Particularités de l'année : dossier de S'Nala toujours pendant devant le Tribunal ; adoption de Soupir en laissant 2 chèques impayés ; parcours émouvants de 4 chats : Taiwan accidenté et aveugle, Tom Tom trouvé avec un bout de patte arraché, a été amputé, Pitchoune Sphynx abandonné, Austra chatte en famille d'accueil définitive amputée de la patte avant droite en raison d'un ostéo-sarcome.

Autres histoires et adoptions : Tanoï chat Fiv + trouvé dans la rue avec de vilaines plaies qui ont été délicates à soigner et aujourd'hui adopté, Twistie souffrant d'une fente palatine, Tonnerre qui s'est sauvé de sa boîte le jour de son adoption devant sa famille d'accueil et s'est fait percuter dans la nuit, décédé, Tulipe chatte leucosique adoptée aujourd'hui décédée, et nos chat FIV + adoptés Grisouille, Cosmos le gentil borgne, Théo et Touille.

- Remerciements à 3 associations : la Ferme de Stan à St-Aubin- sur-Gaillon qui a recueilli le lapin bélier Pampan, l'association CFAF qui a récupéré 2 furettes délaissées par une famille sur un balcon dans le froid; la S.P.A. d'Évreux qui a accueilli Tuesday très vieux chat qui a connu le malheur de perdre sa maîtresse dans un incendie et a trouvé sa famille, et Toto chat leucosique trop gentil pour être euthanasié et lui aussi adopté.
- Nouvelle obligation administrative : le certificat d'engagement et de connaissance pour les acquéreurs d'un animal de compagnie. Nous devons nous conformer à cette obligation légale et délivrer ce certificat, obligatoire depuis le 1er octobre 2022, 7 jours avant l'adoption du chat. Ce certificat peut uniquement être délivré par une personne détentrice de l'ACACED Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques. La formation ACACED a pour objectif de transmettre des connaissances sur les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux, leur sélection et la législation dans le domaine. L'ACACED a remplacé depuis 2016 le C.C.A.D. Certificat de Capacité Animaux Domestiques.
- Par rapport à 2021 le nombre des adhérents a augmenté : 129 (122), celui des bénévoles a très légèrement diminué : 95 (97); celui des donateurs a chuté : 158 (267); celui des adoptants a diminué : 162 (173); celui des marraines a augmenté: 11 (6). Le nombre des personnes aidées a chuté : 67, dont 46 non imposables (101) ; on constate que beaucoup de personnes présentent des demandes auxquelles elles ne donnent pas suite, soit parce que la paperasserie les rebute, soit parce qu'elles trouvent que le reste à charge est encore trop lourd, ou pour d'autres raisons.

- Alimentation récoltée : au total 3.231 kilos soit : * par nos collectes 347 à Évreux Super U, 308 à St Sébastien U Express, 90 à Baobab Gauville, 885 à Animalis Tourville-la-Rivière et Leclec St-Pierre les Elbeuf, 548 à St-André Carrefour Market ; * par la banque alimentaire 364, elle nous facture 23 centimes le kilo contre une participation à ses collectes; * par la société Normandise 489, et enfin * par des particuliers 200.
- Bénéfice sur la vente de nos calendriers : 1.017 €.
- Concernant les manifestations, *la foire à tout du 21 août a été une réussite, le soleil étant au rendez-vous, générant un bénéfice de 3.472,60 €. *Le forum des associations (481,50 €) et* le marché de Noël (534 €) nous aident bien, ainsi que* le catalogue de Noël (215 €). *Le catalogue de la fête des Mères a rapporté 154 € de bénéfice, un peu décevant pour la bénévole qui y consacre du soin et du temps. *Autre temps fort: samedi 10 septembre la remise d'un chèque de 457 € par la brasserie coopérative Spore de Gragny à titre de don à une bonne œuvre selon la délibération des 70 sociétaires. *Il n'y a pas eu de repas annuel.
- Prévisions 2023 : * collecte au Carrefour Market de St André de l'Eure (pour info elle a eu lieu le 27 janvier) ; *notre assemblée générale du 18 mars ; *en mai le catalogue de la Fête des Mères du 4 juin; *repas festif le 10 juin sur le thème de l'Alsace ; *foire à tout le 15 août ; *forum des associations en septembre ; * spectacle de danses polynésiennes le 7 octobre au profit de l'École du chat par l'association KURAORA-ORITAHITI dont Monique Taaroa, bénévole et membre du bureau, est présidente ; * présentation du catalogue de Noël en novembre ; *marché de Noël en décembre.

3°) Rapport moral

Comme les années précédentes la Présidente souligne l'absence de relève des bénévoles pour occuper toute fonction... à commencer par la sienne. Elle annonce solennellement qu'en 2025, l'année de ses 80 printemps, elle passera la main et ne se représentera pas comme Présidente ; elle accepterait le poste de Vice-Présidente pour continuer plus sereinement son bénévolat et passer son savoir.

Les bénévoles nous manquent déjà et manqueront de plus en plus; les trapeuses et nourrisseuses vieillissent; et nourrir des chats libres dans des quartiers difficiles devient très compliqué.

Focus sur les difficultés rencontrées : *impayés de la part de certains bénéficiaires «dispensaires» ; * début 2022 notre compte bancaire Société Générale avait été bloqué, nous avons donc quitté cette banque pour rejoindre le Crédit Agricole.

4°) Élection d'un nouveau membre au Conseil d'administration

La Présidente présente Mme Mauricette Bodard à l'assemblée et l'invite à l'élire au conseil d'administration ; Mme Bodard prendra les fonctions de trésorière adjointe. Applaudissements pour Mme Bodard.

5°) **Montant de l'adhésion 2024**: il est augmenté d'1 € et passe donc à **26 €**.

APPROBATION A L'UNANIMITE des points 1 à 5 de l'ordre du jour.

6°) Questions diverses.

*les appels à don sont-ils couronnés de succès? Réponse: les donateurs réagissent dans les 2 jours, ensuite la cagnotte n'évolue plus. Françoise Roulland propose que les appels à don soient aussi adressés par mail car tout le monde ne lit pas facebook.

*le délai de 7 jours prévu par le certificat d'engagement ne fait-il pas double emploi avec le délai d' 1 mois prévu par nos contrats d'adoption? Réponse: non, ces délais n'ont pas le même objet. Après sa signature par l'adoptant, le certificat oblige à laisser passer un délai de réflexion de 7 jours au futur adoptant avant de concrétiser son adoption. Le délai d'1 mois de nos contrats permet à un adoptant de nous rendre le chat adopté quand l'adoption se passe mal et que le chat ne s'adapte pas.

*la loi sur le statut de l'animal de compagnie a-t-elle été votée? Réponse oui. La loi n° 2021 – 1539 du 30/11/2021 a pour objet la lutte contre la maltraitance animale et la confortation du lien entre les animaux et les hommes. Un observatoire de la protection des animaux de compagnie a été installé le 28 mai 2021; il doit permettre d'orienter les

politiques publiques luttant contre l'abandon des animaux.

*sauvetage de 2 chats identifiés au nom de la fondation 30 Millions d'Amis : Nous les avons recueillis à la demande de la fondation ; le changement de propriétaire étant très long, nous devons trouver des familles d'accueil en attendant, et signer un contrat de famille d'accueil. Nous pourrions signer un contrat d'adoption quand la Fondation nous aura confirmé que le chat est devenu notre propriété.

*débat autour des chats libres. Une adhérente soulève le cas d'un chat non identifié mais qui a un maître connu. S'il vagabonde, il risque d'être trappé, stérilisé et identifié sans l'accord de son maître. Réponse: l'obligation d'identification des chats existe depuis 2012; ne pas se mettre en conformité avec la loi engendre des risques. Dans les faits, c'est plutôt la situation inverse que nous observons: des maîtres qui ne veulent pas supporter le coût d'une identification et encore moins d'une stérilisation et qui profitent de nos actions pour récupérer leur chat stérilisé gratuitement. La Présidente cite le cas d'une chatte stérilisée et remise sur site... qui est rentrée directement à la maison! Mais elle aurait pu être proposée à l'adoption, et ses maîtres ne l'auraient alors plus revue.

La Présidente et les Membres du Conseil d'Administration remercient :

- * toutes les personnes bénévoles qui œuvrent sur le terrain (trappage, transport, construction de niches) ;
- * les nourrisseurs et nourrisseuses qui en plus de nourrir les chats, suivent leur état de santé et leur apportent caresses et réconfort ;
- * les familles qui accueillent nos chats en vue de leur adoption;
- * les adoptants ;
- * les EHPAD et Foyers logement qui hébergent nos chats libres sur leur territoire et participent à leur suivi sanitaire ;
- * la Banque Alimentaire et la société Normandise pour leurs dons de nourriture ainsi que les grandes surfaces pour les collectes, sans lesquelles nous ne pourrions nourrir nos chats libres :



Banques Alimentaires



Ils remercient aussi pour leur aide financière :

- * Les adhérents, marraines et donateurs ;
- * La ville d'Évreux pour la mise à disposition gratuite de la salle qui abrite notre assemblée générale ; à titre indicatif le montant journalier de la location de cette salle s'élève à 334 € ;



ÉVREUX

- * Les municipalités qui octroient une subvention pour financer des stérilisations de chats errants: Évreux, Gravigny, Guichainville, Le Vieil Évreux, Martot , Criquebeuf sur Seine ;
- * Tous nos partenaires: Clic animaux, la Fondation 30 Millions d'Amis.



La séance est levée à 16 h 45.

Fait à Evreux le 18 mars 2023

La Présidente

La Secrétaire

La Secrétaire Adjointe

Eliane Renoult

Sylvaine Riochet

Laurence Brunaut